



Déplacement entre divers lieux de travail

Par **engels**, le **18/02/2010** à **16:55**

Bonjour, rnje viens de signer un CDD à temps complet de 9h -13h 14h-20h en tant qu'intervenante. J'interviens chez des gens pendant 30 min ou je suis payer avec une rémunération forfaitaire de 30 minutes par intervention (taux horaire en fonction du SMIC en vigueur) et 0.23 €/km avec une indemnité de 5€/jour de transport. Mes deux questuions sont :rnest-ce normale qu'il ne rénumère pas mes déplacements entre divers lieux de travail et qu'ils ne me fournissent pas d'intervention toute la journée que je suis censée travailler de 09h à 20h avec une pause et payer que pendant c'est intervention? Merci